

Grade: Bachelier ès sciences (B.Sc.)**Crédits: 105**

Présentation

En bref

Objectifs du programme

Ce programme a pour but de former des infirmières autonomes aptes à répondre aux besoins de santé des personnes, des familles, des groupes et de la communauté.

A la fin du programme, l'étudiante aura :

- acquis et approfondi des connaissances fondamentales en sciences infirmières, en sciences pures et de la santé et en sciences psychosociales devant servir de base à la démarche de soins infirmiers et au plan thérapeutique infirmier;
- développé sa capacité d'adaptation selon des valeurs humanistes et selon une vision holistique de la personne/famille et de la santé;
- acquis et pourra appliquer un processus de résolution de problèmes à tous les aspects de la pratique infirmière;
- développé et approfondi sa capacité à intervenir et à générer des soins infirmiers innovateurs afin d'aider la personne/famille dans son expérience de santé/maladie;
- acquis et approfondi des compétences cliniques en vue de participer à l'avancement de la pratique infirmière et de la profession;
- développé un esprit de synthèse, d'autonomie, d'imputabilité et d'ouverture à l'autre dans sa pratique professionnelle;
- acquis une formation universitaire lui donnant accès à des études de deuxième cycle et une motivation pour la recherche.

Plus spécifiquement, l'étudiante sera en mesure :

- d'utiliser une démarche systématique de soins; d'élaborer un plan thérapeutique infirmier; d'établir et de maintenir une relation de partenariat avec la personne/famille et la communauté;
- de démontrer des habiletés techniques d'intervention en soins infirmiers;
- de démontrer un esprit critique et scientifique dans l'analyse des situations de soins ainsi que dans le choix et l'application des stratégies d'intervention;
- d'assumer un leadership dans le développement de la pratique infirmière autonome dans divers milieux cliniques;
- d'amorcer ou de poursuivre une démarche de croissance personnelle dans le but de favoriser une meilleure utilisation de ses ressources thérapeutiques.

Remarque : la réussite de ce programme ne confère pas un droit de pratique. Ce pouvoir appartient à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Atouts UQTR

Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 48 places.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

NOTE

L'étudiante doit demander un certificat d'immatriculation auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) dès la première session d'inscription au programme, car il est obligatoire pour suivre les stages qui débutent à la 2e session. Un carnet de vaccination mis à jour est également exigé par tous les milieux de stage.

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) intégré en sciences, lettres et arts;

OU

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences de la nature;

OU

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent :

Biologie humaine (objectif 022V)

Chimie 202-NYA (objectif 00UL)

Mathématiques : 360-300 (objectif 022P) ou 201-103 (objectif 022X)

Il est possible de suivre certains de ces cours en cours d'appoint au niveau universitaire.

Base expérience

Être âgée d'au moins vingt et un an, avoir une expérience de travail jugée pertinente dans un domaine relié à la santé et avoir réussi les cours de la structure d'accueil ou des cours jugés équivalents. La candidate adulte doit joindre à sa demande d'admission un dossier de présentation avec toutes les attestations ou autres pièces pouvant établir qu'elle possède les connaissances et les expériences requises. La responsable du programme pourra recommander à la candidate adulte des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'elle entreprend. L'étudiante admise à la formation initiale sur une base d'expérience doit avoir complété l'ensemble des cours d'appoint avant le début de la première session de son programme.

Pour être admissibles, toutes les candidates doivent, au moment de la demande d'admission, se conformer aux conditions relatives à la maîtrise du français.

Les places dans le programme sont réservées aux citoyennes canadiennes et aux personnes ayant le statut de résidentes permanentes au Canada.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Les places dans le programme sont réservées aux citoyennes canadiennes et aux personnes ayant le statut de résidentes permanentes au Canada.

NOTE

L'étudiante doit demander un certificat d'immatriculation auprès de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) dès la première session d'inscription au programme, car il est obligatoire pour suivre les stages qui débutent à la 2e session. Un carnet de vaccination mis à jour est également exigé par tous les milieux de stage.

Base études hors Québec

Être détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

ET

avoir réussi les cours de niveau collégial suivants ou leur équivalent :

Biologie humaine (objectif 022V)

Chimie 202-NYA (objectif 00UL)

Mathématiques : 360-300 (objectif 022P) ou 201-103 (objectif 022X)

Il est possible de suivre certains de ces cours en cours d'appoint au niveau universitaire.

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Pour connaître le test de français à l'admission qui s'applique à votre situation, veuillez consulter le lien suivant : Tests de français.

Modalités de sélection des candidatures

Candidates collégiennes et universitaires :

- Dossier scolaire (100%)

Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative (en %) du dossier universitaire par rapport au dossier du collège se calcule selon la formule suivante : nombre de crédits universitaires complétés lors de la demande multiplié par deux (2).

Candidates sur la base de l'expérience :

- Dossier de présentation (50%)
- Entrevue (50%)

Cette entrevue vise à apprécier la motivation de la candidate pour le programme et pour la profession infirmière. De plus, quelques aspects de la personnalité de la candidate seront appréciés en relation avec les attitudes jugées essentielles à la pratique infirmière. La candidate qui ne se présente pas à l'entrevue et qui ne prend pas entente avec la personne responsable voit sa demande d'admission refusée.

Offres d'admission

Le comité de programme se réserve le droit de définir la répartition des places entre les catégories de candidates en fonction de la qualité des dossiers de candidature dans chaque catégorie.

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque catégorie de candidates à partir des modalités de sélection mentionnées ci-dessus.

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (105 crédits)

CIS1001	Collaboration interprofessionnelle I (1 crédit)
CIS1002	Collaboration interprofessionnelle II (1 crédit) (CIS1001)
CIS1003	Collaboration interprofessionnelle III (1 crédit) (CIS1002)
PHL1010	Pharmacologie en pratique infirmière (2 crédits)
SBM1001	Physiologie I (2 crédits)
SBM1002	Physiologie II (2 crédits)
SOI1012	Santé familiale et pratique infirmière
SOI1158	Introduction à la profession infirmière (2 crédits)
SOI1159	Relation d'aide en pratique infirmière (2 crédits)
SOI1160	Pratique infirmière de l'examen clinique
SOI1161	Intégration des apprentissages de l'examen clinique (1 crédit)
SOI1162	Pratique infirmière I
SOI1163	Apprentissages en médecine-chirurgie I (2 crédits)
SOI1164	Intégration des apprentissages en médecine-chirurgie I (1 crédit)
SOI1165	Stage en milieu clinique (2 crédits) (SOI1159; SOI1160; SOI1161; SOI1163; SOI1164)
SOI1166	Pratique infirmière II
SOI1167	Apprentissages en médecine-chirurgie II (2 crédits) (SOI1163; SOI1164; SOI1160; SOI1161)
SOI1168	Intégration des apprentissages en médecine-chirurgie II (1 crédit) (SOI1163; SOI1164; SOI1160; SOI1161)
SOI1169	Pratique infirmière III
SOI1170	Gestion de la douleur (1 crédit)
SOI1171	Apprentissages en médecine-chirurgie III (1 crédit) (SOI1165; SOI1167; SOI1168)
SOI1172	Intégration des apprentissages en médecine-chirurgie III (1 crédit) (SOI1165; SOI1167; SOI1168)
SOI1173	Pratique infirmière IV (2 crédits)
SOI1174	Gérontologie et gériatrie (4 crédits)
SOI1175	Stage en chirurgie (5 crédits) (SOI1162; SOI1166; SOI1169; SOI1171; SOI1172; SOI1165)
SOI1176	Stage en médecine (5 crédits) (SOI1162; SOI1166; SOI1169; SOI1171; SOI1172; SOI1165)
SOI1177	Pratique infirmière en santé mentale
SOI1178	Santé communautaire
SOI1179	Gestion et organisation des soins
SOI1180	Pratique infirmière : soins des plaies
SOI1181	Soins critiques (SOI1173; SOI1175; SOI1176)
SOI1182	Intégration des apprentissages en soins critiques (1 crédit) (SOI1173; SOI1175; SOI1176)
SOI1183	Périnatalité
SOI1184	Pédiatrie
SOI1185	Intégration des apprentissages en périnatalité et pédiatrie (1 crédit)
SOI1186	Relation d'aide en santé mentale (1 crédit)
SOI1187	Stage en santé mentale et psychiatrie (SOI1159; SOI1177)
SOI1188	Stage en gestion et organisation des soins (2 crédits) (SOI1174; SOI1179)
SOI1189	Problèmes éthiques en santé (2 crédits) (SOI1175; SOI1176)
SOI1190	Stage en soins critiques (SOI1182; SOI1187; SOI1181)
SOI1191	Stage en périnatalité et pédiatrie (2 crédits) (SOI1183; SOI1184; SOI1185; SOI1187)
SOI1192	Stage en santé communautaire (SOI1178; SPU1019)
SOI1193	Prévention et contrôle des infections (2 crédits)
SOI1194	Recherche en santé
SPU1019	Éducation et promotion de la santé
SPU1022	Contexte socioculturel des soins (2 crédits)

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

L'étudiante doit obligatoirement participer à une activité destinée à présenter les objectifs, le contenu et l'agencement des cours du programme, à l'occasion d'une séance d'accueil des nouvelles inscrites. Cette activité n'est pas créditée. Elle doit également participer aux ateliers préparatoires à l'utilisation de la bibliothèque ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication. Ces ateliers sont non crédités.

L'étudiante doit se conformer aux politiques relatives à la vaccination exigée par les différents milieux de stages.

Pour s'inscrire aux stages, l'étudiante doit fournir une copie du certificat d'immatriculation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Respect des préalables

Les cours préalables figurent sous la forme de "règlement pédagogique particulier" ou sous la forme de "préalable". Peu importe le libellé utilisé, dans tous les cas, les étudiantes du programme doivent les respecter.

Respect de la grille de cheminement (cours préalables et cours concomitants)

L'étudiante doit suivre la grille de cheminement du programme sans quoi elle se retrouve en bris de cheminement. Elle devra se conformer aux exigences et aux modalités d'inscription prescrites par la directrice du comité de programmes.

Les étudiantes sont soumises à un Règlement pédagogique particulier en sciences infirmières.